

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 OCTOBRE 2016 à 20 h 30

Sous la présidence de Monsieur Marcel ORANGE, Maire

PRESENTS : Jean-Claude BESNARD, Louise-Aline HOUTTEVILLE, Sandy LESEIGNEUR, Thérèse DAURELLE, Hervé OLRV, Éric LEGOUPIL, Jean-Yves LEFAUQUEUR

ABSENTS EXCUSES : Stéphane LEMARQUAND, Charles MOUCHEL, Jean-Marc INGOUF

SECRETAIRE DE SEANCE : Louise-Aline HOUTTEVILLE

Lecture du compte-rendu de la réunion du 9 septembre 2016 : signature du registre

RAPPORT DES COMMISSIONS :

- **COMMUNAUTE DE COMMUNES** : différentes attributions de marchés
Acquisition d'un véhicule (coût 8 700 €) en remplacement de l'autre qui est hors d'usage. Ce dernier est mis en vente pour pièces ; les personnes intéressées peuvent s'adresser à la maison des services à Saint Pierre Eglise.
Les participations 2016 au SMC s'élèvent à :
17 594,85€ pour les charges d'ingénieries et mise en œuvre du développement du pays du Cotentin, et 10 906,41€ pour le programme d'investissements pour les infrastructures immobilières de Cherbourg et des charges de développement (aéroport, abattoir, technopôle, université)
Convention de financement avec la communauté de communes du Val de Saire concernant la construction de la station d'épuration située sur Montfarville.
Attribution de subventions :
4 000 € concernant un projet sur la place du marché de St Pierre (500ème anniversaire l'année prochaine). Journée festive prévue le 26 juillet 2017
Subvention d'investissement de 2 000 € pour la MAM située à Vicq sur mer (anciens locaux de l'école communale fermée en 2 016).
- **RPI TEURTHEVILLE BOCAGE/BRILLEVAST** : 80 élèves inscrits. Les activités réalisées l'an passé, ont été reconduites pour l'année 2016-2017. Le projet d'école cette année est sur le thème de l'eau.
Monsieur Orange s'est entretenu avec madame le maire de Teurthéville-Bocage à propos du problème de surcoût de factures concernant l'école (électricité, produits d'entretien...)

URBANISME

Délibération pour adhésion au service commun d'instruction des autorisations du droit des sols à compter du 1^{er} Janvier 2017(créée par la communauté de communes de cœur du Cotentin).

Après lecture du projet de délibération, il est décidé à l'unanimité des présents:

- ✓ D'approuver la convention de mise à disposition du service commun
- ✓ D'autoriser le Maire à signer ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Monsieur Orange souligne que ce service, gratuit jusqu'au 31 Décembre 2016 (gestion assurée par la DDTM de CHERBOURG EN COTENTIN), sera à la charge financière des Communes à compter du 1^{er} Janvier 2017.

GRAND COTENTIN

Monsieur Orange a eu une réunion concernant le regroupement Grand Cotentin : il y aura 250 délégués communautaires, 18 vice-présidents, 15 délégués aux vice présidences. Les compétences prises par les différentes communautés de communes restent pour l'instant inchangées le temps de la mise en place au 1er janvier 2017.

SYNDICAT D'EAU

Monsieur Orange donne lecture du courrier du SIAEP (syndicat d'eau) disant que toutes les compétences seront transférées au Sdeau50.

Jean-Yves Lefauqueur se porte candidat pour être représentant titulaire au Sdeau50.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne : Jean-Yves Lefauqueur comme délégué titulaire et Stéphane Lemarquand comme délégué suppléant.

SDEM

Le Conseil Municipal à l'unanimité des présents, donne son accord pour la participation forfaitaire 2016 versée au SDEM50 qui s'élève à 65 €.

REPAS DES AINES

Plusieurs membres du conseil souhaitent que le repas des aînés soit organisé un dimanche. Ainsi, après un vote à l'unanimité des présents, le repas des aînés aura lieu, en 2017, un dimanche.

Par ailleurs, on propose également de reculer l'âge passant de 60 à 62 ans. Cependant, il convient que les personnes ayant été invitées en 2016 et qui n'auront pas 62 ans en 2017, restent conviées au repas.

TELETHON 2016:

Une réunion est prévue le jeudi 10 novembre 2016 à 20h30 avec les associations pour l'organisation du TELETHON et de l'Arbre de Noël des enfants de BRILLEVAST.

SUBVENTIONS

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour 2016:

- ✓ CCAS : 500 €
- ✓ Arbre de Noël RPI : 200 €
- ✓ TELETHON : 100 €

REDEVANCE DE L'OCCUPATION DANS LE DOMAINE PUBLIC

Les redevances pour l'année 2016 sont les suivantes :

- ✓ FRANCE TELECOM : 352,86 €
- ✓ ERDF : 197 €

RENOUVELLEMENT CUI MARC LETERRIER

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents décide de reconduire le contrat CAE – CUI de Monsieur Marc Leterrier, employé communal, pour un an à compter du 2 Novembre 2016 jusqu'au 1er novembre 2017.

REMARQUES ET QUESTIONS DIVERSES :

• **Chiens en divagation :**

Le problème est résolu hameau Corbin.

Par contre, il a été constaté la présence de nombreuses déjections canines devant et dans le nouvel abri bus sur le parking de la salle Saint Jean. La divagation des chiens étant strictement interdite, les contrevenants sont priés de faire le nécessaire pour garder leurs chiens dans leur propriété.

- Une demande de prêt de la salle polyvalente à titre gracieux, une fois par semaine, a été faite par l'association « karaté-do Cherbourg La Glacière ». La salle n'étant pas prévue pour ce genre de sport, le Conseil Municipal décide à l'unanimité des présents de donner un avis défavorable.
- Il a été décidé, à l'unanimité des présents la prise en charge financière par la commune de l'achat d'une gerbe et du vin d'honneur du 11 Novembre.
- Il a été signalé une prise électrique défectueuse dans l'église.
- La haie qui s'affaisse au niveau du lavoir Hameau Corbin sera remise en état par le propriétaire.
- L'Association théâtrale la Compagnie du Pas du Diable demande l'autorisation d'installer, à ses frais, un évier avec un petit ballon d'eau chaude dans la buvette de la salle saint Jean. Un avis favorable lui est donné.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.